Compte rendu de la séance du jeudi 04 mars 2021

Secrétaire(s) de la séance:

David FOLCHER

Ordre du jour:

- Réglement intérieur du CM
- Demande de Covoiturage
- Présentation éolienne
- Adressage: choix des plaques.
- DETR

<u>Délibérations du conseil:</u>

Aménagement Mairie et Bec deJeu (DE 2021 008)

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il devient nécessaire de réaménager les locaux actuels de la Mairie qui sont peu accessibles, pas du tout ergonomique et énergivores. La commune a délocalisé l'ancienne école (construction d'une école neuve). Ainsi les locaux libérés, situés au rez de chaussée, serviront pour le réaménagement de la salle polyvalente.

L'actuelle salle polyvalente, située au 1 er étage, offre la possibilité de compléter, voire d'aggrandir, la mairie existante au même niveau. L'ancienne école (bâtiment ancien) recevra quant à lui deux locaux dédiés à des activités tertiaires (installation ostéopathe et local associatif).

Les locaux actuels devenant trop exigus pour remplir dans des conditions optimales toutes ces fonctions. Ces modifications des locaux nous permettrons une mise aux normes énergétique, accéssibilité, sécurité et électrique.

Afin de mener à bien ce dossier un coût estimatif de l'opération a été produit dans le cadre d'un programme de travaux. il s'élève à 527 000,00€ HT

Le plan de financement envisagé est le suivant :

Financeurs	Montant € HT	%
DETR	316 200.00	60
Conseil départemental	105 400.00	20
Commune de Balsièges	105 400.00	20
Montant de l'opération	527 000,00	100

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil Municipal:

ACCEPTE et fait le choix de réaliser le réaménagement de la mairie et de l'ancienne école,

APPROUVE le plan de financement envisagé ci-dessus,

S'ENGAGE à prévoir les crédits nécessaires au budget 2021,

AUTORISE Monsieur le Maire à demander les financements ainsi validés auprès de l'état (DETR) et du Conseil Départemental de la Lozère.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer, à produire tous les documents necessaires pour mener à bien et à son terme cette affaire.